



Renouvellement de carte de séjour possible???

Par **sam**, le **30/05/2008** à **19:21**

J'ai un ami qui s'est fait incarcéré pour trafic de stupéfiant. Sa carte de séjour va être périmée dans quelques mois. Il n'a pas encore été jugé mais risque quelques années en prison. Il est en France depuis l'âge de 2 ans et il a 28 ans, donc 26 ans en France. Il est impossible pour lui de renouveler sa carte car pour un renouvellement il doit se présenter en personne à la préfecture. Pensez-vous qu'à sa sortie on puisse lui renouveler sa carte sans qu'on lui demande des justificatifs?? sachant qu'il sortira de prison alors il n'aura pas travaillé rien.. Y'a-il un recours?? Est-ce grave si la carte est périmée (à sa sortie) de plusieurs années?? MERCI de me répondre

Par **patinette**, le **30/05/2008** à **20:27**

Bonjour Sam,

C'est le même problème que pour l'autre personne ?

Il n'y aura rien à faire....

Retour au pays d'origine oblige